ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnes sans domicile fixe

Question écrite n° 109910

Texte de la question

Dans le cadre de l'audit décidé par le Gouvernement sur la procédure de prévision et de gestion des crédits d'hébergement d'urgence, les rapporteurs ont formulé plusieurs recommandations. Ils proposent notamment de rebaser substantiellement à court terme les crédits d'hébergement d'urgence votés en lois de finances initiale, sur la base de leur exécution constatée l'année précédente. M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité de bien vouloir lui indiquer les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Données clés

Auteur : M. Bruno Bourg-Broc
Circonscription : Marne (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 109910
Rubrique : Politique sociale
Ministère interrogé : cohésion sociale et parité
Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11718